

**ARRETE COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE,**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**NOMENCLATURE ETAT : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – Autres domaines de compétences des communes**

**OBJET : ORGANISATION DES SERVICES – Modification des règlements intérieurs de la Régie Exploitation Espace de Liberté pour les clients et usagers.**

Le Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

**VU** l'arrêté préfectoral n°MACIT-INTERCO-2021-180 en date du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

**VU** la délibération N°C2020\_72 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » en date du 15 juillet 2020 relative à l'élection du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »,

**VU** la délibération N°C2020\_123 du Conseil Communautaire du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération », en date du 23 juillet 2020, relative à la délégation d'attributions de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Exploitation Espace de Liberté concernant le projet de mise à jour des règlements intérieurs figurants en annexe en date du 29 juin 2023,

**Considérant** que le développement des activités de la Régie Exploitation Espaces de Liberté et la dynamique impulsée dans le cadre de la continuité d'un projet de service engageant une mise à jour du règlement intérieur des clients et usagers.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Le règlement Intérieur des clients et usagers de la Régie Exploitation Espace de Liberté du Grand Narbonne modifiés tel que ci-rattaché est approuvé dans toute ses dispositions.

**ARTICLE 2 :**

Les versions antérieures modifiées par le présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 3 :**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après publication sur le site internet et transmission au représentant de l'Etat dans le département

Fait à Narbonne, le 20 juillet 2023

Pièce(s) jointe(s) :

Règlement intérieur pour les clients et usagers de la Régie Exploitation Espace de Liberté

**Arrêté certifié exécutoire  
Compte tenu de sa transmission  
en Sous-Préfecture  
le : |PREF|  
et de sa publication le : |PUB|**

**Maître Didier MOULY**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

